



Conseil économique et social

Distr. générale
12 septembre 2019
Français
Original : anglais

Session de 2019

26 juillet 2018-24 juillet 2019

Débat de haut niveau

Compte rendu analytique de la 29^e séance

Tenue au Siège, à New York, le mardi 16 juillet 2019, à 9 heures

Présidente : M^{me} King (Saint-Vincent-et-les Grenadines)

Sommaire

Point 5 de l'ordre du jour : Débat de haut niveau

Ouverture du débat

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum, portées sur un exemplaire du compte rendu et adressées dès que possible à la Chef de la Section de la gestion des documents (dms@un.org).

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org/>).

19-12125 (F)



Merci de recycler



La séance est ouverte à 9 h 10.

Point 5 de l'ordre du jour : Débat de haut niveau
(E/2019/65, E/2019/66, E/2019/68, E/2019/70
et E/2019/78)

Ouverture du débat

1. **La Présidente** déclare ouvert le débat de haut niveau de la session de 2019 du Conseil économique et social, y compris la réunion ministérielle de trois jours du forum politique de haut niveau pour le développement durable, organisé sous les auspices du Conseil.

Déclaration de la Présidente

2. **La Présidente** dit que depuis l'adoption, en 2015, du Programme de développement durable à l'horizon 2030, le forum politique de haut niveau a contribué, grâce à ses examens thématiques, à mobiliser les gouvernements autour des dix-sept objectifs de développement durable, et a encouragé à suivre les progrès en se fondant sur les données. Il a également veillé à ce que les États Membres ne perdent pas de vue l'objectif de ne laisser personne de côté. Par ailleurs, 142 États ont présenté, dans le cadre de ce forum, un examen volontaire national au sujet de leur mise en œuvre du Programme 2030. Notant la participation des jeunes au débat de haut niveau, l'oratrice souligne que l'on se doit d'assurer à cette génération l'avenir qu'elle veut. Il faut agir davantage, plus rapidement, et faire changer les choses.

3. **La Présidente** a créé le Groupe des Amis des examens nationaux volontaires pour aider les États Membres à nouer de nouveaux partenariats et à mieux comprendre comment ils peuvent renforcer leurs mesures. Les conclusions du Groupe influenceront le Sommet sur les objectifs de développement durable qui se tiendra en septembre 2019. L'oratrice félicite les délégations des Bahamas et de la Suède pour avoir animé le débat qui a permis d'aboutir à une déclaration politique consensuelle et pragmatique, devant être adoptée lors du Sommet. Les solutions des délégations pour faire en sorte que le forum politique de haut niveau s'oriente davantage vers l'action seront consignées en prévision de l'examen structurel de l'instance, qui aura lieu à la soixante-quatorzième session de l'Assemblée générale. L'oratrice espère que les discussions qui se tiendront durant le forum aideront les chefs d'État et de gouvernement à se préparer pour revenir prêts, en septembre, à annoncer des mesures d'accélération ambitieuses.

Déclaration du Secrétaire général

4. **Le Secrétaire général** dit qu'au cours des quatre dernières années, le forum politique de haut niveau a maintenu sans relâche l'attention sur les objectifs de développement durable. Dans les jours à venir, les États Membres rendront compte en détail des mesures qu'ils ont prises pour avancer dans la réalisation du Programme 2030. Près de 50 États présenteront notamment leurs examens nationaux volontaires. Les États Membres se concentreront également sur l'efficacité des mesures visant à favoriser l'autonomisation, l'égalité et l'inclusion. Étant donné les sommets décisifs qui se tiendront en septembre prochain, le Secrétaire général souhaite attirer l'attention sur la notion d'« impératif d'inclusion ». Il apparaît clairement que le développement ne peut être durable s'il n'est pas équitable et inclusif, et que la montée des inégalités entrave la croissance à long terme. Parallèlement aux effets de la mondialisation et de l'évolution rapide de la technique, on constate que les inégalités suscitent des inquiétudes économiques, sapent la confiance publique et nuisent à la cohésion sociale, aux droits de la personne, à la paix et à la prospérité. Par ailleurs, il est de plus en plus évident que le fait de favoriser l'égalité et l'inclusion, notamment des femmes, permet d'obtenir des résultats porteurs de changements, tels qu'un produit intérieur brut élevé, une plus grande stabilité, de meilleures performances du secteur privé et une efficacité institutionnelle accrue.

5. C'est pour toutes ces raisons que l'inclusion, l'autonomisation, l'égalité et le fait de ne laisser personne de côté font partie des grands objectifs du Programme 2030. Pourtant, quatre ans après l'adoption du programme, la situation mondiale est troublante. Certes, la société civile, les milieux d'affaires et de nombreux gouvernements ont accompli des progrès encourageants, mais ces progrès ne sont pas suffisants et les efforts doivent être intensifiés. Les taux d'extrême pauvreté ne diminuent pas assez rapidement pour permettre d'atteindre l'objectif fixé pour 2030. Les inégalités entre les pays et à l'intérieur de ces derniers sont d'une ampleur inquiétante et les gens remettent en question, à juste titre, ce monde où une poignée d'hommes détiennent autant de richesses que la moitié de l'humanité. Le taux de chômage mondial a chuté depuis 2015, mais la croissance des salaires stagne. Chez les jeunes, près de 30 % des femmes et 13 % des hommes ne sont ni scolarisés, ni en formation, et n'occupent pas non plus d'emploi. Entre outre, 4 milliards de personnes dans le monde n'ont pas accès à la protection sociale. Même si des millions de femmes sont en train d'obtenir la parité et l'égalité de traitement avec les hommes sur leur lieu de travail, d'autres,

encore plus nombreuses, ne peuvent même pas accéder au marché du travail. Aucun pays au monde n'est en passe d'atteindre l'égalité femmes-hommes d'ici à 2030 et les femmes continuent d'être entravées par des lois discriminatoires, l'inégalité des chances, un accès inégal aux protections, des niveaux élevés de violence et des normes préjudiciables. S'il est vrai que des améliorations encourageantes ont été constatées en matière d'accès à une éducation de qualité, aux soins de santé, à l'eau et l'assainissement et à l'énergie propre et abordable, il reste encore beaucoup à faire pour que les plus marginalisés, en particulier les groupes comme ceux que représentent les adolescentes et les personnes handicapées, puissent également disposer de ces services essentiels. Quelque 5 milliards de personnes n'ont toujours pas accès à des systèmes de justice équitables et efficaces – systèmes essentiels au développement inclusif. Les organisations de la société civile et les défenseurs et défenseuses des droits de la personne sont également confrontés à toujours plus d'intimidation, d'instabilité et de violence, tandis que les migrants et réfugiés font face à un niveau intolérable d'insécurité et de discrimination et à de mauvais traitements inacceptables.

6. Les changements climatiques s'opèrent trop vite pour que les efforts d'atténuation actuels suffisent. Trois records clefs ont d'ailleurs été battus récemment. Tout d'abord, les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère n'ont jamais été aussi élevées en 3 millions d'années. Ensuite, l'Organisation météorologique mondiale a indiqué que les cinq années comprises entre 2015 et 2019 allaient être les plus chaudes jamais enregistrées. Les récentes vagues de chaleur en Europe, en Asie du Sud et ailleurs en sont la preuve manifeste. Enfin, le niveau de la mer s'élève de plus en plus rapidement. En effet, certains scientifiques prédisent déjà que cette élévation pourrait être deux fois plus grande que ce que l'on prévoit actuellement pour la fin du siècle. Les plus touchés par ces changements seront les populations et les pays les plus pauvres et les plus vulnérables.

7. Le Secrétaire général attire l'attention sur quatre conclusions qui doivent absolument être prises en compte pour satisfaire l'impératif d'inclusion. En premier lieu, les investissements publics et privés visant à la réalisation des objectifs de développement durable doivent être considérablement accrus, car ils constituent le meilleur outil de prévention disponible. Les pays doivent inverser la tendance à la baisse de l'aide publique au développement et être fidèles aux engagements qu'ils ont pris dans le cadre du Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement. L'appui aux pays en développement doit être combiné,

pour mobiliser les ressources nationales, à une action mondiale visant à lutter efficacement contre les flux illicites de capitaux, le blanchiment d'argent et la fraude fiscale. Des mécanismes de financement solides sont nécessaires pour la santé mondiale. Il faudra investir massivement dans l'éducation de qualité. Celle-ci doit évidemment être fondée sur l'apprentissage, mais sans oublier toutefois qu'il faut d'abord apprendre à apprendre et que l'on doit pouvoir apprendre tout au long de la vie. Ces mesures doivent s'accompagner d'une nouvelle génération d'initiatives de protection sociale, adaptées à la quatrième révolution industrielle et aux progrès de l'intelligence artificielle. Il faut créer des conditions propices au développement du secteur privé et aux investissements commerciaux à long terme, qui généreront une croissance économique durable, permettront de garantir un travail décent et d'assurer la prospérité dans les zones rurales.

8. En second lieu, l'action mondiale pour le climat doit être menée de manière à réduire les inégalités. Le passage à une économie plus verte pourrait créer 24 millions d'emplois dans le monde d'ici à 2030, tout en préservant les 1,2 milliard d'emplois qui ne peuvent exister sans un environnement stable et sain. Les populations ont besoin d'aide pour acquérir les compétences du XXI^e siècle qui leur seront nécessaires pour passer, partout dans le monde, des combustibles fossiles à des infrastructures à faible émission de carbone, résilientes face aux changements climatiques. Les États Membres devraient reconstituer intégralement le Fonds vert pour le climat et respecter leur engagement de mobiliser des financements publics et privés à hauteur de 100 milliards de dollars par an d'ici à 2020 pour aider à atténuer les changements climatiques dans les pays en développement et à faire en sorte que ces pays puissent s'y adapter.

9. En troisième lieu, la mise en œuvre du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières doit être accélérée. Au-delà de la question cruciale de la sécurité des frontières, il ne faut pas oublier que les politiques migratoires affectent certaines des personnes les plus vulnérables au monde. Chacune de ces personnes a des droits. Leur vaste contribution au développement durable, tant dans leurs pays d'origine que ceux de destination, est absolument essentielle. Enfin, en quatrième lieu, l'objectif de ne laisser personne de côté et les objectifs de développement durable sont intrinsèquement liés aux droits de la personne, à la diplomatie et à la prévention. On estime, par exemple, que les États fragiles et touchés par des conflits abriteront environ 85 % des personnes qui vivront toujours dans l'extrême pauvreté en 2030. Il est nécessaire de renforcer l'engagement mondial pour

mettre fin aux conflits et aux déplacements et s'attaquer aux causes profondes de ces problèmes. Nous devons œuvrer tous ensemble en faveur de la justice, de la tolérance, de l'égalité femmes-hommes et des droits de la personne.

10. En septembre 2019, les dirigeants du monde entier se rassembleront pour une série de réunions décisives : le Sommet Action Climat 2019, le Sommet sur les objectifs de développement durable, une réunion de haut niveau sur la couverture sanitaire universelle et un Dialogue de haut niveau sur le financement du développement. Les engagements qui ont été pris pour appuyer les petits États insulaires en développement et leurs modalités d'action accélérées seront également examinés. Le Secrétaire général demande aux dirigeants de venir à ces réunions en apportant non pas de beaux discours, mais des mesures, plans et engagements concrets pour accélérer la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Accord de Paris conclu au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Les peuples du monde ne veulent pas de promesses vaines. Ils exigent que les choses changent, de manière juste et durable. Le rassemblement mondial de septembre devrait être l'occasion de revoir les ambitions à la hausse, d'appeler l'attention sur l'impératif d'inclusion et de donner le coup d'envoi d'une décennie de résultats et d'action en faveur de l'humanité et de la planète.

Déclaration de la Présidente de l'Assemblée générale

11. **M^{me} Espinosa Garcés** (Équateur), Présidente de l'Assemblée générale, dit que le Programme 2030 a confirmé la crédibilité du système multilatéral et qu'il est porteur d'espoir pour les 7,7 milliards d'habitants de la planète. Bien que l'on ait constaté certains progrès depuis son adoption, comme une réduction de l'extrême pauvreté et de la mortalité infantile, il reste encore beaucoup à faire si l'on veut réussir à ne laisser personne de côté. À en juger par l'indice de pauvreté multidimensionnelle du Programme des Nations Unies pour le développement, toutes les régions du monde sont touchées par la pauvreté et les inégalités, et 1,3 milliard de personnes souffrent de diverses privations. Il faut donc, au moment d'élaborer les politiques, tenir compte de la complexité et des nombreuses dimensions de la pauvreté. Il reste 11 ans pour prévenir les effets dévastateurs que pourraient avoir les changements climatiques sur la vie sur Terre. Le rapport du Secrétaire général intitulé « Édition spéciale : point sur les objectifs de développement durable » (E/2019/68), le rapport spécial du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) intitulé *Global Warming of 1.5°C* (Un

réchauffement planétaire de 1,5 °C) et le rapport 2018 sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction des émissions du Programme des Nations Unies pour l'environnement soulignent tous qu'il faut agir d'urgence pour accélérer et accroître les effets des mesures visant à faire face aux changements climatiques.

12. Au cours de sa présidence, l'oratrice a travaillé avec les États Membres pour faire en sorte que l'Assemblée générale appuie, dans ses activités de la soixante-treizième session, le Programme 2030 et contribue au succès du forum politique de haut niveau et du Sommet sur les objectifs de développement durable de septembre 2019. Durant ce travail collectif, les États Membres se sont entendus sur plusieurs sujets, notamment la nécessité de privilégier les mesures visant à régler les problèmes urgents, car ceux-ci peuvent entraîner des risques à plus long terme ou, une fois réglés, laisser entrevoir des possibilités d'action. Par exemple, la prise de mesures climatiques judicieuses est une question de survie pour les générations actuelles et futures et elle est également souhaitable d'un point de vue économique. Pour pouvoir effectuer les transformations sociétales et adopter les approches novatrices qu'exigent le Programme 2030, les États Membres doivent mettre en œuvre ce programme de manière inclusive, en s'appuyant sur les contributions de toutes les parties prenantes, y compris les peuples autochtones, les entrepreneurs du secteur de la technologie, les parlementaires, les universitaires, les jeunes, les artistes, les migrants et les personnes handicapées. L'autonomisation des femmes et des filles offre également d'immenses possibilités en matière de développement durable. L'oratrice prie instamment les États Membres de profiter du vingt-cinquième anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing pour concrétiser la promesse d'égalité qu'ils avaient faite à la moitié de l'humanité.

13. Le Programme 2030 n'est pas une utopie, c'est un objectif à portée de main. De fait, les États Membres présenteront bientôt, dans leurs examens nationaux volontaires, certaines des nombreuses solutions et ressources disponibles. Des milliers de milliards de dollars peuvent être mobilisés et l'on peut encore faire beaucoup plus avec des mesures et investissements judicieux. Les gouvernements doivent donc faire preuve de volonté politique et de courage pour s'attaquer aux problèmes structurels et financiers qui empêchent de créer un environnement propice au développement durable et pour prendre les décisions à long terme qui s'imposent, malgré la réalité des cycles politiques courts, afin de garantir des économies inclusives et durables. En outre, les partenariats doivent être

considérablement renforcés, car les objectifs de développement durable exigent un nouveau contrat social. Enfin, les gouvernements doivent s'engager à agir et à faire preuve d'ambition. Ils doivent se concentrer sur les mesures les plus transformatrices, qu'ils définiront en évaluant de manière factuelle les stratégies qui ont fonctionné.

14. Le Sommet sur les objectifs de développement durable sera le fruit de nombreuses années d'efforts aux niveaux local, national et multilatéral et la meilleure occasion pour les États Membres de réaffirmer leur engagement envers leurs peuples. La Présidente félicite les délégations de la Suède et des Bahamas pour avoir diligemment conduit les négociations sur la déclaration politique qui sera adoptée lors du Sommet. Elle exhorte les États Membres à profiter de la semaine de haut niveau pour faire preuve d'ambition et annoncer l'accélération de leurs mesures et la mise en place de stratégies spéciales visant à répondre aux problèmes urgents auxquels ils sont confrontés. Les cinq réunions de haut niveau prévues en septembre 2019 seront l'occasion de prouver que le multilatéralisme peut permettre d'améliorer concrètement la vie des populations. C'est aux États Membres qu'il revient de montrer la voie et de créer le monde de demain.

Allocutions liminaires

15. **M^{me} Robinson** (Présidente des Sages) dit que le Programme 2030 et l'Accord de Paris sont une preuve concrète des avantages que présente le multilatéralisme et le signe du rejet des idées étriquées qui se cachent derrière le nationalisme, l'isolationnisme et l'égoïsme. Si ces textes sont intégralement mis en œuvre, il sera possible de construire un monde où la pauvreté, les inégalités et les conflits ne compromettront pas les perspectives d'avenir des millions de personnes qui ne peuvent actuellement jouir de leurs droits fondamentaux. Le rapport spécial du GIEC intitulé *Global Warming of 1.5°C*, qui a été publié en octobre 2018, a modifié notre compréhension de la situation mondiale : il est devenu clair que si l'on voulait réussir à protéger la planète, il ne fallait absolument pas dépasser un niveau de réchauffement de 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels, et qu'un réchauffement de 2 °C entraînerait des dommages considérables. Puis, en mai 2019, la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques a publié à son tour son rapport sur la perte de biodiversité et l'extinction potentielle d'un million d'espèces. Les États Membres ne peuvent plus se permettre de considérer le Programme 2030 et l'Accord de Paris comme des engagements volontaires ; il est impératif

que ces deux cadres soient intégralement mis en œuvre pour assurer un monde viable. Un changement d'état d'esprit s'impose sur la scène politique mondiale. Le GIEC a appelé à réduire de 45 % les émissions de carbone d'ici à 2030, affirmant que cet objectif pouvait être atteint si l'on faisait preuve d'une volonté politique suffisante. Les émissions de carbone avaient augmenté à l'échelle mondiale en 2018. Tout porte à croire qu'elles augmenteront encore en 2019. Les États Membres font actuellement face à une crise mondiale, qui doit être traitée comme telle.

16. Le forum politique de haut niveau offre l'occasion d'examiner honnêtement les progrès accomplis par les États et les mesures à prendre pour atteindre les objectifs de développement durable. Ainsi, lorsque les dirigeants mondiaux se réuniront en septembre 2019 pour le Sommet sur les objectifs de développement durable, ils pourront offrir plus que de simples paroles. L'oratrice attire l'attention sur la demande que la Présidente de l'Assemblée générale a adressée aux États Membres pour qu'ils annoncent des mesures d'accélération lors du Sommet. Même si tous les objectifs sont d'égale importance, l'oratrice souhaite mettre l'accent sur l'objectif 13 relatif aux changements climatiques et sur l'objectif 16 relatif à l'accès de tous à la justice.

17. L'oratrice affirme que la paix, la justice et l'inclusion ont été des éléments essentiels dans sa carrière dans la vie publique, tant en politique en Irlande que lors de son mandat en tant que Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, et encore aujourd'hui dans son rôle actuel de Présidente des Sages, le groupe des dirigeants mondiaux indépendants fondé par Nelson Mandela. L'humanité ne surmontera pas les grands défis existentiels auxquels elle est confrontée, tels que les armes nucléaires ou les changements climatiques, si elle rejette la coopération. De même, aucune nation ne devrait se prétendre plus grande qu'une autre ou agir uniquement dans son propre intérêt. Lorsqu'ils se sont engagés à atteindre les objectifs de développement durable en 2015, les dirigeants mondiaux ont choisi de bâtir un avenir où tous les membres de la société verraient leurs droits fondamentaux respectés, plutôt qu'un avenir où seules quelques personnes vivraient confortablement, quand les pauvres et marginalisés seraient confrontés au chaos climatique, à la discrimination et à la violence. Le forum politique de haut niveau sera le lieu idéal pour renforcer cet engagement et insister sur le fait que les stratégies visant à réaliser les objectifs de développement ne doivent laisser personne de côté.

18. L'accès de tous à la justice est un leitmotiv que l'on retrouve dans tous les objectifs de développement

durable. Dans les discussions sur les changements climatiques, il est essentiel d'aborder le sujet de la justice climatique. Il est scandaleux et injuste que les populations les plus pauvres et les plus vulnérables de la planète, qui ont le moins contribué aux émissions de carbone, paient le plus lourd tribut à la hausse des températures et du niveau des mers. Certains petits États insulaires du Pacifique vont littéralement disparaître si les pays plus riches et industrialisés ne réagissent pas rapidement en prenant des mesures beaucoup plus radicales, visant notamment à abandonner totalement et définitivement l'utilisation et l'extraction de combustibles fossiles, pour limiter la hausse de la température mondiale à 1,5 °C. Si aucune mesure n'est prise, toute référence à la justice ou aux efforts communs sera vide de sens pour les millions de personnes pauvres, contraintes de se déplacer à cause de cette catastrophe climatique.

19. L'injustice prend de nombreuses autres formes, y compris dans les relations quotidiennes entre les hommes et les femmes et dans les institutions publiques et privées. Cette année, l'Équipe spéciale internationale pour la justice, une initiative coprésidée par une autre membre des Sages, a établi un rapport dans lequel elle a estimé que 5,1 milliards de personnes ne disposaient pas d'un accès réel à la justice. La communauté internationale devrait avoir honte de ce gouffre entre les riches et les pauvres. Le manque d'accès à la justice influe également sur la santé physique et mentale, l'environnement et l'économie. L'Équipe spéciale a estimé que, dans les pays à faible revenu, les problèmes quotidiens de justice coûtaient plus de 2 % du produit intérieur brut. À l'échelle mondiale, il semblerait que les violences faites aux femmes coûtent entre 1 % et 4 % du produit intérieur brut. Il suffirait d'investir l'équivalent d'une petite part de ce montant pour faire évoluer la situation. Selon les calculs préliminaires de l'Équipe spéciale, dans les pays à faible revenu, il ne faudrait prélever que 20 dollars par personne pour que tout le monde puisse avoir accès aux services de justice de base. En outre, les investissements se multiplient lorsque les gouvernements travaillent avec les communautés et groupes de la société civile qui comprennent vraiment les réalités auxquelles les populations sont confrontées.

20. Mais ce n'est pas seulement une question de fonds : l'accès à la justice ne peut être assuré que par une approche axée sur l'être humain. Lors des présentations des examens nationaux volontaires à venir, les gouvernements feront part de leurs expériences pour montrer comment les mesures de renforcement de l'accès à la justice (interventions peu coûteuses, adoption de lois et collecte de nouvelles

données) permettent de se rapprocher d'autres objectifs de développement durable, notamment ceux liés à la croissance économique, à l'égalité femmes-hommes et à l'accès à la santé et à l'éducation. Il convient également de s'intéresser davantage aux causes profondes des conflits et des injustices et d'accorder plus de ressources pour y remédier. Ceux qui travaillent à rendre la justice au nom d'autrui (les juges, avocats et procureurs, mais aussi les non-juristes, conseillers, dirigeants communautaires et groupes de la société civile) doivent être reconnus et protégés afin qu'ils demeurent des partenaires essentiels. Le maintien du statu quo ne permettra pas d'obtenir les résultats dont le monde a besoin. Le forum doit servir de tremplin pour agir et exiger des dirigeants qu'ils fassent réellement preuve d'ambition, tiennent la promesse des objectifs de développement durable et construisent un monde que de grands défenseurs de la justice comme Nelson Mandela considéreraient comme juste, ouvert et libre.

21. **M. Curtis** (Champion des objectifs de développement durable et cinéaste) dit qu'il s'exprime au nom des personnes ordinaires, des dirigeants autochtones aux écoliers, qui ne savent pas ce qu'est le forum politique de haut niveau, mais savent que le Secrétaire général occupe un poste unique. Elles savent qu'il est à la tête de l'ONU, une organisation dans laquelle elles placent leurs espoirs et à qui elles ont confié leurs rêves d'un monde meilleur. L'orateur a fondé l'initiative Project Everyone dans le but de faire connaître les objectifs de développement durable le plus largement possible pour rallier davantage de personnes à la cause et ainsi appuyer leur réalisation. Des gens de tous les secteurs ont fait part de leur désir de collaborer au projet. L'orateur invite instamment les États Membres à prendre en considération les très nombreux partenaires potentiels qui pourraient mettre leurs diverses compétences et ressources au service de la réalisation du Programme 2030, et à les appuyer financièrement. Parmi ces partenaires potentiels figurent les églises, syndicalistes, banquiers d'affaires, compagnies d'assurance, caisses de retraite, organisations de la société civile, chefs de file dans le domaine de la technologie, activistes, scientifiques, philanthropes, féministes et universitaires. Il est de plus en plus évident que le développement durable peut être rentable et qu'il sera indispensable pour financer les mesures visant à atteindre les objectifs. En outre, les entreprises des domaines commercial et technologique sont de plus en plus conscientes qu'elles doivent avoir une finalité sociale si elles ne veulent pas péricliter. Il est surprenant de voir à quel point les gens sont prêts à collaborer à la réalisation des objectifs et à prendre des mesures de transformation plus radicales.

22. Il est difficile de parler d'urgence dans un contexte politique, car ce mot trop souvent utilisé a perdu sa force. Toutefois, le but des objectifs de développement durable est notamment de fixer des délais et de souligner l'urgence de la situation. Dans son rapport intitulé « Édition spéciale : point sur les objectifs de développement durable » (E/2019/68), le Secrétaire général a insisté sur le fait que la faim dans le monde augmentait, que les émissions de gaz à effet de serre avaient atteint un niveau sans précédent et qu'au moins la moitié de l'humanité n'avait pas accès aux services de santé de base. Le mot « urgent » devrait tout simplement évoquer la situation d'urgence personnelle dans laquelle vivent des personnes ordinaires, telles que les filles forcées de se marier très jeunes et les familles qui se demandent si elles doivent laisser leur vie derrière elles et devenir des réfugiés. Les États Membres peuvent entretenir ce sentiment d'urgence en appuyant des efforts de grande envergure, comme ceux de l'Association internationale de développement de la Banque mondiale, grande source d'investissements qu'il ne faut pas laisser faiblir. Les États Membres pourraient également accorder une attention particulière à chaque cible de chaque objectif pour faire en sorte de pouvoir respecter les échéances.

23. Les objectifs de développement durable représentent une occasion unique de mettre fin à l'extrême pauvreté et de libérer les générations futures de la menace que constituent les changements climatiques. Si cette occasion n'est pas saisie, le sentiment de résignation grandira et le Programme 2030 sera un échec. Le forum politique de haut niveau doit donc dynamiser l'Assemblée générale et fournir l'énergie et les informations nécessaires pour que la semaine de haut niveau de septembre soit marquée par des réunions historiques et prospectives, plutôt que par un enchaînement de présentations mesurées des progrès accomplis. Les États Membres doivent réitérer de manière décisive leur engagement en faveur des objectifs. Les populations du monde entier se tiennent prêtes à lancer une campagne en 2020 pour agir en faveur de l'accélération des mesures visant à atteindre les objectifs de développement durable. Il serait tragique que les gouvernements ne fassent pas preuve d'une détermination à la hauteur de cet enthousiasme. L'orateur appelle les États Membres à s'engager à organiser une réunion annuelle à l'Assemblée générale en septembre, sur les objectifs de développement durable, en s'inspirant du forum politique de haut niveau pour accomplir des progrès substantiels chaque année jusqu'en 2030. Toute la force des objectifs de développement durable réside dans leur exhaustivité : ils relient tous les thèmes clés, tels que la consommation, l'emploi, la biodiversité et la justice de

genre, du niveau local au niveau mondial. Mais cela signifie également qu'ils ne peuvent pas être partiellement satisfaits. Les délégations présentes dans la salle représentent la génération et les personnes au pouvoir qui peuvent et doivent faire des objectifs de développement durable une réalité.

24. **M. Lee** (Président du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat – GIEC) affirme que l'action climatique et le développement durable sont indissociables. Dans sa dernière évaluation, le GIEC a mis en avant trois corrélations entre les changements climatiques et les objectifs de développement durable. Premièrement, le réchauffement climatique a déjà des effets négatifs sur les systèmes naturels et humains, ce qui entrave sérieusement la réalisation de certains de ces objectifs. Deuxièmement, un objectif climatique ambitieux comme le fait de limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C contribue, certes, à la réalisation de la plupart des objectifs, mais ralentit également la réalisation des autres. Il sera difficile de trouver un équilibre pour parvenir à tous les objectifs. Troisièmement, les mesures climatiques ambitieuses offrent de nouvelles possibilités pour l'économie, l'environnement et la société, mais dépendent de la coopération internationale, et la justice sociale et l'équité doivent être au cœur des mesures de développement.

25. Ces trois points sont un résumé du récent rapport spécial du GIEC intitulé *Global Warming of 1.5°C*. Bien qu'actuellement la température mondiale moyenne dépasse de 1 °C les niveaux préindustriels, le réchauffement n'est pas le même dans toutes les régions du monde. Par exemple, dans l'Arctique, la température est deux à trois fois plus élevée aujourd'hui qu'avant l'ère industrielle. En outre, 40 % de la population mondiale vit dans des régions où le réchauffement a déjà dépassé les niveaux préindustriels de 1,5 °C pendant au moins une saison, ce qui a eu des conséquences non négligeables sur les moyens de subsistance. On a ainsi pu constater davantage de migrations en provenance des pays tributaires de l'agriculture. On estime que lorsque la température moyenne augmente de 1 °C, les flux migratoires bilatéraux entre 142 pays d'origine et 19 pays d'accueil augmentent de 1,9 %. Cette tendance prouve que les préoccupations exprimées par le GIEC il y a cinq ans, à savoir que les effets des changements climatiques sur les migrations et les déplacements constituaient un nouveau type de risque, étaient bien fondées.

26. Le GIEC a également constaté que les récifs coralliens et la biodiversité étaient encore plus menacés par le réchauffement actuel que l'on ne le croyait et que l'Arctique, les petites îles, les zones arides et les pays

les moins avancés étaient confrontés à des risques beaucoup plus élevés que les autres régions. Le réchauffement a notamment provoqué des ralentissements économiques et affecté les rendements agricoles dans les tropiques et les régions subtropicales de l'hémisphère Sud. Il a déjà de graves incidences sur les écosystèmes, la santé humaine et l'agriculture. En conséquence, il est désormais plus difficile d'atteindre les objectifs d'éradication de la pauvreté et de la faim et de protection de la vie sur terre. L'évaluation, par les États Membres, des progrès qu'ils avaient accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable a corroboré les conclusions du GIEC sur les effets du réchauffement actuel, notamment la persistance de l'extrême pauvreté en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud, l'augmentation de la prévalence du paludisme et le manque d'accès aux services d'assainissement de base.

27. Le GIEC a évalué les différences d'incidence entre un réchauffement de 1,5 °C et un réchauffement de 2 °C et a constaté que les risques pour le développement durable étaient considérablement moindres à 1,5 °C. Face à un réchauffement de 2 °C, il serait probablement impossible d'atteindre les objectifs visant à éradiquer la pauvreté et la faim, à fournir une eau salubre et à protéger les écosystèmes. Si l'on compare les deux niveaux de réchauffement, on remarque qu'à 1,5 °C, le nombre de personnes exposées aux pénuries d'eau est diminué de moitié, 10 millions de personnes en moins sont exposées au risque d'élévation du niveau de la mer, le risque de baisse du rendement des récoltes est réduit d'un tiers, et les risques diminuent pour la biodiversité, la santé, les moyens de subsistance, la sécurité alimentaire, la sécurité humaine et la croissance économique.

28. Pour limiter le réchauffement à 1,5 °C, il faut atteindre la neutralité carbone au niveau mondial d'ici le milieu du siècle. La productivité énergétique doit donc être améliorée et les matières doivent être consommées de manière plus rationnelle pour que les économies utilisent moins d'énergie et de matières pour se développer. Les techniques et ressources financières dont nous disposons aujourd'hui permettent ce changement. Il faut créer des conditions de marché favorables, en veillant à ce que les prix reflètent les coûts sociaux des émissions de gaz à effet de serre, pour que les investissements visant à améliorer l'efficacité énergétique, à rationaliser l'utilisation des matières et à appuyer les solutions neutres en carbone soient suffisamment récompensés. En investissant chaque année dans des solutions d'atténuation des changements climatiques, y compris des solutions visant à améliorer la productivité et la décarbonation, on pourra ralentir la

demande en énergie et en matières, faciliter la transition vers un monde neutre en carbone et réduire les risques qui pourraient empêcher d'atteindre les objectifs de développement durable.

29. En revanche, si l'on ne parvient pas à réduire la demande en énergie, on risque de dépendre davantage des systèmes d'élimination du dioxyde de carbone, qui consistent à réduire la quantité de ce gaz dans l'atmosphère en plantant des arbres, en séquestrant le dioxyde de carbone dans le sol et en le captant et en le stockant lorsque l'on produit de la bioénergie. Toutes les solutions permettant de limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C exigent d'éliminer ce gaz, ce qui a également de graves répercussions sur les objectifs de développement durable. Bien que nécessaire pour compenser les émissions difficiles à éliminer, comme celles provenant des transports, de l'agriculture et de l'industrie, le processus d'élimination du dioxyde de carbone a une empreinte hydrique et une empreinte sur la terre importantes et peut exiger des terres utilisées à d'autres fins et avoir de lourdes conséquences pour les systèmes agricoles et alimentaires et la biodiversité. Si la température mondiale dépasse la limite de 1,5 °C, l'élimination du dioxyde de carbone s'avérera encore plus nécessaire. Plus l'ampleur et la vitesse de mise en œuvre de ce processus seront faibles, meilleures seront les chances d'atteindre les objectifs. Par conséquent, il est clair que pour limiter le réchauffement il faut chercher à atteindre une grande efficacité énergétique, à rationaliser la consommation de matières et à faire en sorte de réduire à un faible niveau les émissions de gaz à effet de serre liées à la consommation alimentaire.

30. Le GIEC a découvert qu'il était impossible de limiter le réchauffement à 1,5 °C dans un monde caractérisé par les inégalités, la pauvreté et le manque de coopération internationale. En effet, cette dernière renforçant les capacités nationales et facilitant l'accès au financement et à la technologie, elle est essentielle pour permettre aux pays en développement et aux régions vulnérables d'améliorer leur action climatique. Les régions qui ne peuvent pas se passer des combustibles fossiles pour générer des revenus et des emplois risquent de ne pas parvenir au développement durable. La diversification de l'économie pourrait être une solution à ces problèmes. L'adhésion du grand public serait également indispensable pour réussir la transition vers un monde neutre en carbone. La mise en place de politiques de redistribution entre les secteurs et les populations, protégeant les personnes pauvres et vulnérables, pourrait permettre de trouver des compromis pour toute une série d'objectifs, en particulier ceux liés à la faim, à la pauvreté et à l'accès à l'énergie, et aiderait également à faire accepter les

mesures de transition auprès du public. Une action collective s'impose à tous les niveaux pour limiter le réchauffement de la planète à 1,5 °C, en gardant à l'esprit qu'il faut être équitable et efficace. Elle permettrait de parvenir au développement durable, d'éradiquer la pauvreté et de mettre en place une économie mondiale plus propre, durable, plus productive et plus forte.

La séance est levée à 10 h 15.